

MAÎTRISE EN THÉOLOGIE (M.Th.)

Le programme de maîtrise a pour objectif la préparation d'étudiants à un niveau supérieur, par des cours, des séminaires et d'autres types de recherches qui culminent dans la rédaction d'un mémoire. L'étudiant développera ses connaissances et ses compétences de recherche dans les domaines biblique, théologique, historique et praxéologique pour lesquels la Faculté possède les ressources adéquates.

La maîtrise comporte une scolarité et des activités de recherche qui se répartissent sur deux années (cinq ou six trimestres) pour un étudiant à temps plein. L'étudiant à temps partiel doit compléter le programme en 5 ans. La scolarité et la recherche comprennent un total de 60 crédits répartis selon les indications ci-dessous. Pour l'étudiant à temps plein, la première année est consacrée à des cours, des séminaires de recherche et à l'établissement du sujet du mémoire. La deuxième année comprend l'assistance obligatoire au séminaire de "recherche et rédaction", la rédaction du mémoire, ainsi que les examens généraux.

PREMIÈRE ANNÉE (30 crédits)

HE 8243 Catholicisme au Québec

Cours obligatoires (12 crédits)

ID 8803 Herméneutique et théologie
TH 8403 Théologie de la Réforme
HE 8203 Histoire du protestantisme francophone
ID 8813 Méthodologie

Théologie

TH 8413 Doctrine de Dieu
TH 8423 Théologie contemporaine
TH 8433 Sotériologie
TH 8443 Doctrine de la justification
TH 8453 Christologie
TH 8463 Ecclésiologie
TH 8473 Pneumatologie
TH 8483 Théologie narrative
TH 8493 Conversion

Cours et séminaires à option (18 crédits)

Les autres cours et séminaires dépendent de l'orientation choisie (l'un ou l'autre pourrait être suivi dans une autre institution universitaire, ou être pris en travaux dirigés. L'accord du directeur du programme est requis).

Apologétique et philosophie

TH 8513 Apologétique
TH 8523 Vérité et le pluralisme religieux
TH 8533 Connaissance et foi
TH 8543 Problèmes philosophiques de la théologie

Études bibliques

EB 8013 Ministère de Jésus
EB 8023 Interprétation contemporaine des paraboles
EB 8033 Mort de Jésus dans le NT
EB 8043 Interprétation de l'AT dans le NT
EB 8053 Salut et communauté dans le judaïsme tardif
EB 8063 Approches contemporaines de la Bible
EB 8073 Unité et diversité dans le NT
EB 8083 Théologie de Paul
EB 8093 Recherches sur l'épître aux Hébreux
EB 8193 Recherches dirigées

Éthique et théologie pastorale

TP 8613 Théologie contextuelle
TP 8623 Valeurs éthiques et systèmes normatifs
TP 8633 Praxéologie pastorale
TP 8643 Culte dans l'église locale
TP 8653 Relation d'aide et pastorale pratique
TP 8663 Homilétique

Histoire

HE 8213 Mission dans l'histoire de l'Église
HE 8223 Pensée de Calvin sur la grâce
HE 8233 Anabaptiste

DEUXIÈME ANNÉE (30 crédits)

Séminaire obligatoire (6 crédits)

MT 8806 Recherche et rédaction

Examens de synthèse (6 crédits)

MT 8816 Bible (AT et NT, Herméneutique)
Histoire et théologie
Éthique et pastorale (examen oral)

Pour les étudiants à temps plein, les examens auront lieu à la fin de la première année d'études (mai-juin) ou au début de la deuxième année académique (septembre-octobre). Ils sont basés sur les connaissances que les étudiants de maîtrise sont censés posséder et sur des lectures qui leur seront indiquées. Ces examens doivent être complétés avant que ne commence la rédaction du mémoire.

MT 8823 Projet de mémoire (3 crédits)

1. Projet détaillé, décrivant clairement le sujet choisi, la méthode que l'on compte mettre en application.
2. Le projet doit contenir une bibliographie complète.
3. Longueur du projet : 12-15 pages dactylographiées.
4. Les crédits sont accordés après que le projet définitif ait été accepté par le comité du programme de maîtrise.

MT 8915 Mémoire (15 crédits)

Choix d'un mémoire en consultation avec un professeur titulaire. Exceptionnellement, un professeur de l'extérieur peut être choisi comme directeur de mémoire. L'étudiant déposera son sujet qui sera examiné par le comité du programme de maîtrise, dont l'accord est nécessaire.

Le mémoire doit faire preuve d'une réflexion critique, d'une recherche compétente et de la capacité d'exprimer clairement ses idées. Il démontrera que l'étudiant est capable de faire une recherche à un niveau avancé et de contribuer de façon significative à l'avancement du savoir. Longueur souhaitée : 100 à 120 pages.

